

Connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices

Public : Céréaliers, polyculteurs-éleveurs de PACA, porteurs de projets et salariés

Cette formation est pour vous si :

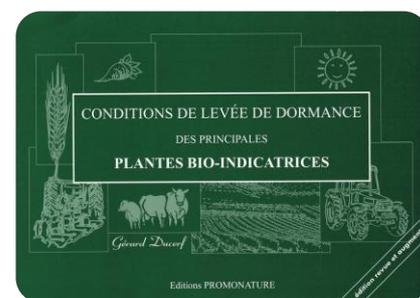
- ✓ Vous souhaitez pouvoir identifier la flore spontanée d'un sol, mieux connaître les écosystèmes que leurs sont corrélés et être capable d'établir un plan d'actions en lien avec des techniques agronomiques respectueuses de l'environnement.

Vous apprendrez :

- ✓ Les bases de la botanique et les notions élémentaires d'écologie
- ✓ La relation entre pratiques agricoles et flore spontanée
- ✓ Le fonctionnement des sols agricoles et les facteurs de qualité de la vie d'un sol
- ✓ La réalisation de diagnostic de sol en toute autonomie

Intervenant : Lionel BUNGE, botaniste et spécialiste des plantes bio-indicatrices à SARL Promonature

Les 30 et 31 mars
De 9h à 17h00



Programme de la journée de formation

Mercredi 30 mars

8h45 Accueil des participants

9h - 12h00

- PLANTES & EVOLUTION : notion d'évolution, initiation à la science botanique
- ECOLOGIE & BIOLOGIE : notions d'écologie et de biologie appliquées aux plantes bio-indicatrices
- LIENS PLANTES ET SOL : savoir d'où vient la plante pour apprendre ce qu'elle indique d'un sol & présentation de cas concrets d'évolution de la flore

12h00 - 13h00

Pause déjeuner

13h00 - 17h00

- PRATIQUES DE TERRAIN : détermination des biotopes primaires et secondaires ; reconnaissance des familles et espèces bio-indicatrices couramment rencontrées en PACA, relevés botaniques de terrain

Jeudi 31 mars

8h45

- PLANTES ET PRATIQUES CULTURALES : Influences des pratiques (labours, BRF,...) et présentation de cas concrets
- METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC DU SOL : Méthode et étapes du diagnostic de sol, échelle de valeur en bio-indication

12h00 - 13h00

Pause déjeuner

13h00 - 17h00

- MISE EN PRATIQUE TERRAIN : réalisation de diagnostic sur le terrain
- ANALYSE & INTERPRETATION : mise en commun et première analyses des diagnostics réalisés

Informations pratiques

LIEU : La Grande Bastide – 1139 Chemin des Iscles de Durance – 84 530 VILLELAURE

HORAIRES : 8h45 – 17h00

REPAS : restaurant de proximité à la charge des participants – Bio de PACA fournira les boissons chaudes

TARIFS :

- **gratuite** pour les contributeurs VIVEA (agriculteurs, conjoints, collaborateurs et cotisants solidaires à jour de leur cotisation MSA)
- **175 € / jour** pour les agriculteurs non éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés (possibilité de prise en charge par les fonds de formation professionnelle : OPCALIM, FAFSEA,...)

INSCRIPTION : voir modalité d'inscription au verso

Modalités d'inscriptions

INSCRIPTION : votre inscription sera effective dès réception de votre **bulletin d'inscription avec versement d'un chèque de 50 € d'arrhes**. Votre chèque ne sera encaissé qu'en cas d'absence de votre part, sans nous avoir prévenu, au plus tard 10 jours avant la date de la formation.

SERVICE DE REMPLACEMENT : vous pouvez vous faire remplacer lors de la formation elle-même ou dans les 3 mois qui suivent la formation. Contacter votre antenne départementale pour le Service de Remplacement sur : www.servicederemplacement.fr.

Pour plus d'information pratiques, contacter : Sarah Obellianne au 04.26.78.44.40 / 06.37.37.49.55
par mail à : sarah.obellianne@bio-provence.org

Rappel : toutes nos formations peuvent, à la demande, être renouvelées. Si vous n'êtes pas disponibles aux dates proposées, contactez-nous !

NB : La fédération régionale des bio de PACA peut être amenée à annuler ou reporter ses formations par manque de participants, seules les personnes inscrites sont alors informées.



Bulletin d'inscription

Connaitre son sol grâce aux plantes bio-indicatrices

Coupon-réponse à retourner, accompagné de votre règlement **avant le 14 mars**
soit par courrier à : Bio de PACA – 255 chemin de la Castelette – BP 21284 – 84911 Avignon Cedex 09,
soit par fax au : 04 90 84 03 33,
soit par mail : sarah.obelliane@bio-provence.org

NOM Prénom : **Exploitation** :

Adresse :

Email :

Téléphone : **Date de naissance** :

Je m'inscris aux 2 jours de formation : Connaitre son sol grâce aux plantes bio-indicatrices

Statut : Je suis éligible VIVEA (agriculteurs à jour des cotisations MSA) : je joins un chèque de 50 € d'arrhes

Je suis non éligible : je joins un chèque de 350 €

Je suis salarié : je joins un chèque de 350 € (prise en charge possible par OPCALIM ou FAFSEA)

Règlement : Merci d'adresser votre chèque d'arrhes (50 € pour les contributeurs VIVEA) ou de règlement (175€ / jour pour les personnes non éligibles à VIVEA) à l'ordre de **Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

➔ Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription en retour